



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

## DÉCISION DU MAIRE

### SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'INTERVENTION AVEC L'ASSOCIATION LES HOMMES FOURMILLEMENT AU CENTRE SOCIAL "LES POINTS COMMUNS"

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

**VU** l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,  
**VU** l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,  
**VU** la délibération conseil municipal n° 0068-2024 en date du 18 novembre 2024 portant délégation au Maire ;

**CONSIDERANT** la journée portes ouvertes et l'animation d'un atelier d'interviews sous la forme de web radio et de micro trottoirs portée auprès des habitants du 24/05/2025 ;

**CONSIDERANT** qu'il convient d'organiser une journée de form'action avec l'ensemble des professionnels autour de la restitution des interviews et des valeurs qui y ont été évoqués le 09/09/2025 ;

**Le Maire décide** de signer la convention d'intervention avec Monsieur Franck GINISTY, président de l'association « Les Hommes Fouillent », située 49 avenue du Mont Saint Michel à L'AIGLE (61300), pour l'animation d'ateliers d'interviews et d'écoute réactivée les 24/05 et 09/09/2025 avec le Centre Social « les Points Communs », pour un montant de 1 000,00€ TTC.

Fait à Pont-Audemer, le 21 août 2025

Le Maire



Alexis DARMOIS

